

—  
**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 23 juillet 2009**

CP 09/07-26

**ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE**

—  
L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget 2009, a souhaité réaffirmer sa volonté de promouvoir l'action culturelle en milieu scolaire.

Après avis de la Commission Education, Sport et Culture, réunie le 2 juillet 2009, je vous propose d'examiner les aides aux projets présentés ci-dessous :

**I – ACTIONS EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES :**

Dans le cadre de l'action culturelle en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2009, a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **34 455 €** pour les actions éducatives, culturelles, sportives.

Je vous propose d'examiner les projets suivants présentés dans le tableau ci-dessous.

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides ayant reçu l'agrément de la Commission Education, Sport et Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'article 65744, sous-fonction 311 :

- Enveloppe globale.....**34 455 €**
- Engagement à la précédente Commission...../
- Engagement à la présente Commission.....**26 965 €**
- Reliquat.....**7 490 €**

## **II - PRIX DIVERS**

Dans le cadre des divers concours organisés en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale a ratifié un crédit de **5 300 €** pour l'attribution de prix.

Je vous propose d'examiner l'aide au projet suivant présenté dans le tableau ci-dessous.

Dans la mesure où cette proposition serait retenue, la situation budgétaire serait la suivante :

- Autorisation d'engagement..... **5 300 €**
- Engagement à la précédente Commission..... **3 040 €**
- Engagement à la présente Commission.....**2 200 €**
- Reliquat ..... **60 €**

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver la proposition d'aide au projet ci-dessus présenté, sachant que la dépense afférente sera imputée à l'article 6713, sous-fonction 311.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission Education, Sport et Culture réunie le 2 juillet 2009,

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

– Accorde les subventions départementales suivantes :

*Actions éducatives, culturelles et sportives*

<b>Demandeur</b>	<b>Projet</b>	<b>Subvention accordée</b>
<b>1-Collège Pierre Darasse 82300 Caussade</b>	Accueil d'élèves d'établissements espagnol, allemand, anglais et échange épistolaire avec un établissement américain	1 500 €
<b>2-Collège Fragonard 82800 Nègrepelisse</b>	Vingtième anniversaire du collège	1 500 €
<b>3-Collège Despeyrous 82500 Beaumont de Lomagne</b>	- Echange culturel avec un établissement espagnol - Organisation du cinquantième anniversaire du collège	1 500 € 1 500 €
<b>4-Collège Jeanne d'Arc 82200 Moissac</b>	Classe promotion Aviron Nature	1 000 €
<b>5-Association l'Eclipse 82240 Septfonds</b>	Festival "Petit, 1, 2, 3... lumière" en juin 2009 à Septfonds (théâtre de troupes amateurs d'enfants)	1 500 €
<b>6-Maison d'arrêt de 82000 Montauban</b>	Fonctionnement de la classe de jeunes inadaptés sociaux (114 élèves-année scolaire 2008-2009)	765 €
<b>7-Association Rencontres Emploi Formation Insertion</b>	Organisation des rencontres les 4, 5 et 6 février 2009 à Castelsarrasin ( collèges publics et privés)	1 500,00 €
<b>8-ADDA 82 82000 Montauban</b>	Actions de sensibilisation du public scolaire (primaire et collèges) autour de la Retirada	3 500 €
<b>9-Foyer socio éducatif du lycée Michelet 82000 Montauban</b>	Représentation à Eurythmie d'un conte musical avec les chorales de 3 collèges (200 élèves)	1 000 €
<b>10-Musée de la Résistance et de la Déportation-Ville de Montauban</b>	Pièce de théâtre présentée le 5 mars 2009 dans le cadre du concours de la résistance et Déportation - 3 collèges participants	200 €
<b>11-CDDP 82 pour le compte de l'inspection académique 82000 Montauban</b>	Prix du livre collèges 82 année 2009/2010 (achat des ouvrages pour les collèges participants)	1 500 €
<b>12-Association Confluences 82000 Montauban</b>	Animations littéraires dans quatre collèges « Plaisir de Lire » année 2009/2010	10 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>26 965 €</b>

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental ;

*Prix divers*

<b>Demandeur</b>	<b>Projet</b>	<b>Subvention accordée</b>
1-I.R.E.M (Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques) Université Paul Sabatié	Organisation du rallye mathématiques sans frontière Midi-Pyrénées 2009	1 500 €
2- 6 lauréats départementaux du Rallye IREM 2009 :		
Collège Flamens de Castelsarrasin	1er prix sixième	150 €
Collège Perbosc de Lafrançaise	2ème prix sixième	100 €
Collège de Lauzerte	3ème prix sixième	100 €
Collège Pierre Darasse à Caussade	1er et 2ème prix troisième	250 €
Lycée Jean Baylet à Valence d'Agen	3ème prix troisième	100 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 200 €</b>

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 6713, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,